

Géopolitique de la France : quelles sont les conséquences de la crise économique ?

dimanche 10 juin 2012, par [Pierre VERLUISE](#)

Citer cet article / To cite this version :

[Pierre VERLUISE](#), **Géopolitique de la France : quelles sont les conséquences de la crise économique ?**, *Diploweb.com : la revue géopolitique*, 10 juin 2012.

Hum... Vous semblez apprécier le DIPLOWEB.COM. Nous vous en remercions et vous invitons à participer à sa construction.

Le DIPLOWEB.COM est LE media géopolitique indépendant en accès gratuit, fondé en l'an 2000. Nous vous proposons de participer concrètement à cette réalisation francophone de qualité, lu dans 190 pays. Comment faire ? Nous vous invitons à verser un "pourboire" (tip) à votre convenance via le site <https://fr.tipeee.com/diploweb> . Vous pouvez aussi rédiger un chèque à l'ordre du DIPLOWEB.COM et l'adresser à Diploweb.com, Pierre Verluise, 1 avenue Lamartine, 94300, Vincennes, France. Ou bien encore faire un virement bancaire en demandant un RIB à l'adresse expertise.geopolitique@gmail.com.

Avec 5 000€ par mois, nous pouvons couvrir nos principaux frais de fonctionnement et dégager le temps nécessaire à nos principaux responsables pour qu'ils continuent à travailler sur le DIPLOWEB.COM.

Avec 8 000€ par mois, nous pouvons lancer de nouveaux projets (contenus, événements), voire l'optimisation de la maquette du site web du DIPLOWEB.COM.

La crise économique contrarie le calcul français à propos de l'Europe de la défense et redistribue les cartes à l'avantage de l'Allemagne.

Voici la version en français d'un article rédigé pour la revue italienne *Limes*, sous le titre " Le lezioni della crisi : Europa più debole, Germania più forte", 3/12, 7 juin 2012. Ce numéro est consacré à la France, sous le titre : "La Francia senza Europa".

LA CRISE venue des Etats-Unis en 2007-2008 déploie ses effets sur les fondamentaux et les jeux de puissance. Rien ne sera plus comme avant. Dans le cas de la France, quelles sont les conséquences géopolitiques de la crise économique ?

La crise économique contrarie le calcul français à propos de l'Europe de la défense et redistribue les cartes à l'avantage de l'Allemagne.

1. La crise économique contrarie le calcul français à propos de l'Europe de la défense

A. Les arrières pensées du retour de la France dans le commandement militaire intégré de l'OTAN

Membre fondateur de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, la France du général de Gaulle quitte son commandement militaire intégré en 1966. A compter de ce jour, Paris développe une posture qui se veut subtile, à la fois un pied dans l'OTAN et un pied en dehors. La France prétend longtemps - et certains le défendent aujourd'hui encore - que cette singularité lui permet d'exprimer non seulement une voix singulière mais tout son génie national. L'officier français qui aurait osé mettre en question cette pose aurait vu sa carrière considérablement fragilisée. Cela n'empêche pas l'OTAN de survivre à la fin de la Guerre froide (1990) et - pire encore vu de Paris - de s'élargir plusieurs fois. Au 1er janvier 2007, l'Union européenne à 27 compte 21 pays membres de l'OTAN. Faut-il y voir un lien de cause à effet ? Lors de sa campagne électorale pour l'élection présidentielle de mai 2007, le candidat Nicolas Sarkozy annonce qu'il remettra à plat les relations entre la France et l'OTAN si les électeurs lui font confiance. La grâce du suffrage universel lui permet de briser un tabou et d'enclencher - avec étonnement peu de débats - la dynamique du retour de [la France](#) dans le commandement militaire intégré de l'OTAN, effectif à compter d'avril 2009.

[La France dans l'UE : pourquoi un tel malaise ?](#)

Tout laisse à penser que la dynamique du retour de la France dans le commandement militaire intégré de l'OTAN vise alors à lever un obstacle au développement de l'Europe de la défense par l'Union européenne. Un projet auquel [la France](#) s'avère très attachée mais dont le développement semble avoir été jusqu'à ce jour contrarié parce que d'autres membres de l'UE y voyaient une volonté de concurrencer, voire de détruire l'OTAN qui leur paraît l'alpha et l'oméga de la défense européenne. En levant cette hypothèque, Paris espère voir les pays membres de l'Union européenne se prendre davantage en charge en matière de défense. Une

fois engagée dans sa « normalisation » otanienne, Paris doit cependant donner des gages.

B. Rester en Afghanistan : un gage de bonne volonté et le prix du sang

La France participe depuis 2001 aux opérations en Afghanistan, sans que les gouvernements successifs n'aient su donner du sens à cette présence. Il s'agit pourtant, à l'évidence, d'un geste politique, signe d'une solidarité France-Etats-Unis au lendemain des attentats du 11 septembre 2001 à New-York et Washington. L'opinion publique française n'a jamais fait preuve d'un enthousiasme manifeste pour cette guerre lointaine dont les enjeux restent peu clairs et les perspectives confuses. Paris avait commencé à réduire le nombre de soldats engagés durant les derniers temps de la présence de Jacques Chirac à l'Élysée. Une fois élu, Nicolas Sarkozy doit donner des gages à l'OTAN et satisfaire une partie des pressantes demandes en troupes. Résultat, la France remet davantage les pieds sur un terrain qu'elle sait difficile. Et les pertes humaines augmentent. Le journal télévisé fait état de chaque mort dans un décompte politiquement pénalisant. Le président de la République participe plusieurs fois à des funérailles durant lesquelles il tente de donner du sens au prix du sang. Dans une société qui s'imagine que le risque zéro existe, la tâche devient difficile. Le plan Vigipirate contribue longtemps à tenir éloigné du territoire de la République le risque terroriste en retour de la présence française en Afghanistan. Cependant, en mars 2012, Mohammed Merah tue sept personnes, dont des enfants, après être passé deux fois dans les camps d'entraînement en « AfPak ». Ne serait-il pas légitime d'ajouter ces sept morts aux pertes françaises en Afghanistan ? A la date du 9 juin 2012, celles-ci s'élevaient à 86 morts. [1]

Quoi qu'il en soit, ce drame est suivi de plusieurs annonces d'une accélération du calendrier du retour des soldats français d'Afghanistan. Au vu des représentations contemporaines, le prix à payer semble devenu trop lourd et le bénéfice stratégique insuffisant. Après avoir perdu plusieurs dizaines de ses fils dans l'Himalaya et plusieurs de ses enfants sous les balles de M. Merah, la France peut-elle au moins engranger des avancées pour l'Europe de la défense ?

C. La crise économique conduit les Etats membres de l'UE à tailler dans les budgets de défense, privilégier l'OTAN et négliger l'Europe de la défense

Déjà accusés depuis longtemps par les Etats-Unis de ne pas suffisamment investir dans leur défense, les 21 Etats à la fois membres de l'UE et de l'OTAN se voient contraints par la crise économique de rogner ce budget comme les autres. Dès juillet 2010, le gouvernement français annonce une économie de 3,5 milliards d'euros sur trois ans. Ce qui revient à inscrire Paris dans un mouvement général en Europe qui fait alors déclarer à Etienne de Durand, directeur adjoint à l'Institut français des relations internationales (IFRI) : « Le mouvement actuel est suicidaire. Pour la décennie qui s'ouvre c'est probablement la fin de toute forme d'Europe de la défense. » [2]

Fin 2011, le tableau se trouve complété. L'Allemagne annonce un plan quadriennal impliquant une réduction de 8,3 milliards d'euros de son budget de défense et une baisse de 40% de ses effectifs d'ici 2014. Le Royaume-Uni ampute son budget de 8% et ses effectifs de 40 000 personnes sur les quatre années à venir. L'Italie amorce une réduction de 10% sur la période 2011-2013. Aux Pays-Bas, la défense doit chercher à faire des économies à hauteur de 1 milliard d'euros. Sans parler de la Grèce que la crise économique conduit à revoir des dépenses militaires élevées dans le contexte de la tension avec la Turquie.

Mi-2012, la majorité des observateurs constatent que l'Europe de la défense n'avance plus alors que l'OTAN poursuit son chemin, avançant par bonds politiques successifs de sommet en sommet. Les difficultés en Afghanistan ne sauraient suffire à évacuer une évidence : la crise économique est venue ajouter aux raisons politiques un paramètre déterminant pour empêcher le décollage de l'Europe de la défense escompté par Paris en échange de son retour dans le commandement militaire intégré de l'OTAN.

Deuxième conséquence géopolitique de la crise économique : la réorganisation de la relation franco-allemande.

2. La crise économique redistribue les cartes à l'avantage de l'Allemagne

A. Depuis la fin des années 1950, la France espère faire de la construction européenne un moyen de ligoter l'Allemagne fédérale

1870, 1914-1918, 1939-1945 : trois guerres avec l'Allemagne ont marqué les mémoires françaises. Village et villes comptent des monuments aux morts pour en porter témoignage. Au terme de la Seconde Guerre mondiale, l'Allemagne vaincue a été divisée en quatre zones : soviétique, américaine, britannique et française. Après la crise du blocus de Berlin, deux Etats émergent en 1949 : la République démocratique d'Allemagne (RDA) à l'Est, sous influence soviétique, et la République fédérale d'Allemagne (RFA) à l'Ouest, sous influence américaine. Dans un contexte marqué par la Guerre froide s'amorce cependant une dynamique complexe pour dépasser les tensions franco-allemandes, d'abord au moyen de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA, 1951), puis avec la Communauté économique européenne (CEE, 1957). France, Allemagne, Italie, Belgique, Pays-Bas et Luxembourg en sont les six pays fondateurs.

La France des années 1960 a encore un vif souvenir des combats, mais son chef fut celui de la France libre. Le président de la République, Charles de Gaulle, dispose donc de toute la légitimité historique pour tendre la main à la RFA et lui proposer de signer le traité de l'Elysée pour renforcer la coopération franco-allemande, le 22 janvier 1963. Quelles sont les arrières pensées du général de Gaulle en proposant un traité à la RFA ? Autant qu'on puisse le savoir, le fondateur de la Ve République conçoit la participation de la France à la construction communautaire puis le traité de l'Elysée comme un projet géopolitique à double détente. « Tout laisse à penser que le général de Gaulle espère maîtriser, sinon ligoter, l'Allemagne par la construction d'une Europe qu'il envisage indépendante des États-Unis », explique lors d'un entretien le diplomate Jean-Marc Boegner, proche collaborateur du général de Gaulle [3]. Cette préoccupation s'inscrit dans le fil d'une approche antérieure. Ainsi Jean-Paul Bled écrit : « A partir des années cinquante, l'obsession de l'Allemagne commande l'option européenne de la France. Depuis le plan Schuman, il s'agit de ligoter l'Allemagne dans une structure supranationale afin de l'empêcher de mener de nouveau une politique de puissance. » [4]

Le général de Gaulle est cependant contrarié après l'ajout par le *Bundestag* d'un préambule faisant référence à une étroite coopération entre les États-Unis et l'Europe et plaçant la défense commune dans le cadre de l'OTAN. En outre, le préambule ouvre la porte de la CEE au Royaume-Uni, alors que de Gaulle s'y oppose. Dans les décennies suivantes, les relations

franco-allemandes connaissent des hauts et des bas mais restent fort heureusement pacifiques et souvent décisives pour l'avancée de la construction européenne. La division de l'Allemagne demeure bien évidemment ressentie comme une blessure [5] mais la diplomatie française observe avec une certaine méfiance l'*Ostpolitik* progressivement mise en œuvre par la RFA.

B. En 1989, Paris tente d'éviter l'unification de l'Allemagne... avant de céder à ce sujet puis sur bien d'autres

Lorsque la RDA décide d'ouvrir le mur de Berlin, le 9 novembre 1989, la France de François Mitterrand est prise à contre-pied. Le chef de l'Etat français [6] persiste à effectuer une visite auprès des dirigeants de la RDA, du 20 au 22 décembre 1989. Il déclare lors du dîner officiel : « République démocratique d'Allemagne et France, nous avons encore beaucoup à faire ensemble » ! La première réaction de F. Mitterrand a donc été de tenter de freiner la réunification allemande qui, à ses yeux compromettrait le statut de la France en Europe. Il va jusqu'à proposer le 31 décembre 1989 une Grande Europe - soit une Confédération européenne comprenant l'URSS - ce qui aurait permis à la France d'encadrer la réunification allemande en accord discret avec l'Union soviétique. La France aurait pu ainsi maintenir son rôle international.

L'émotion et la fureur sont alors grandes à Bonn [7], mais le chancelier Helmut Kohl donne la priorité aux négociations qui conduisent à l'unification, le 3 octobre 1990. Il reste, ensuite, à recoller les morceaux. Le traité de Maastricht devient la réponse imaginée par les dirigeants français et allemands aux bouleversements de l'équilibre des forces en Europe occidentale entraînés par la réunification allemande. Les négociations qui conduisent au traité et les débuts de sa mise en œuvre deviennent pour l'Allemagne l'occasion de régler ses comptes avec Paris. La France perd successivement plusieurs batailles, notamment au sujet de la définition des critères d'admission à la monnaie unique, de la localisation du siège de la Banque centrale européenne, du nom de cette monnaie et du choix du premier président de la BCE. [8]

Pour autant, le grand public n'a généralement pas conscience de l'enchaînement ces affrontements feutrés et les relations franco-allemandes semblent encore relativement équilibrées. Notons cependant qu'à peine élu Nicolas Sarkozy voit son projet d'Union Méditerranéenne recadré - pour ne pas dire castré - par la chancelière Angela Merkel en Union pour la Méditerranée. [9]

C. Depuis 2008, la crise économique met manifestement l'Allemagne en position de force

Dès le début de la crise financière, le président Nicolas Sarkozy est à la manœuvre. Il prononce de nombreux discours, avec des propos parfois iconoclastes contre les banques et les paradis fiscaux. Il fait de nombreuses propositions et s'affiche volontiers en sauveur de l'Europe. Son rôle ne doit pas être méconnu ni sous-estimé.

Il n'en demeure pas moins que la crise économique donne l'occasion à l'Allemagne d'apparaître à minima l'égale de la France [10] et le plus souvent en position dominante à l'égard de Paris, comme de tous les autres Etats membres d'ailleurs. Pourquoi ? Parce que l'Allemagne a su paramétrer l'euro à son avantage, développer une économie exportatrice et faire les réformes nécessaires en temps utile. Berlin dispose de marges de manœuvre quand

d'autres sont à l'asphyxie. Résultat, la chancelière Angela Merkel peut donner l'impression de traîner les pieds lorsque N. Sarkozy trépigne d'impatience. En fait, la RFA prouve de sommet en sommet qu'elle maîtrise à la fois le *timing* et le périmètre des compromis acceptables. Certes, Paris conduit Berlin à convenir du principe d'un soutien à la Grèce et de la création d'un fonds européen de stabilisation. Cependant, N. Sarkozy a été contraint de renoncer aux *eurobonds*, à la transformation du fonds de soutien européen en banque adossée à la BCE et de faire une croix sur l'autorisation accordée à cette dernière de racheter des dettes souveraines. L'Allemagne a réussi à constitutionnaliser la rigueur budgétaire dans les autres pays membres et a su placer son contrôle au niveau de l'Union.

Bref, la crise permet à l'Allemagne de manifester une forme de leadership sur l'Union européenne. Et elle ne se gêne pas pour refuser de suivre Paris et Londres dans l'opération militaire en Libye, courant 2011.

Notons, enfin, que les résultats du premier tour de l'élection présidentielle française, le 22 avril 2012, interrogent en Allemagne comme plus largement dans le monde. Qu'un électeur français sur trois ait choisi le bulletin d'un parti protestataire anti-européen - le Front national ou le Front de gauche - ne saurait rester sans conséquence sur l'image de la France à l'étranger. Il est vrai que les autres candidats se sont pour la plupart fait particulièrement discrets à propos de l'Union européenne [11], sauf pour menacer de remettre en cause un l'application de la Convention Schengen ou le traité de stabilité, de coordination et de gouvernance pour l'Union économique et monétaire, finalisé lors du sommet du 30 janvier 2012.

*

Ainsi, la crise économique amorcée en 2008 a des conséquences géopolitiques majeures pour la France : elle contrarie [le calcul français à propos de l'Europe de la défense](#) et redistribue les cartes à l'avantage de l'Allemagne.

Il convient de mentionner ici sous forme d'ouverture un effet collatéral : la complexification du rapprochement franco-britannique. Chacun sait combien les relations entre Paris et Londres sont anciennes, marquées par des temps de concurrence et de coopération. Après avoir par deux fois mis son veto à l'entrée du Royaume-Uni dans la CEE parce qu'il y voyait un « cheval de Troie » des Etats-Unis, le général de Gaulle démissionne en 1969 et décède en 1970. Cette figure historique disparue, la France de Georges Pompidou lève son veto et le Royaume-Uni intègre la CEE en 1973, comme l'Irlande. Londres y fait preuve d'un savoir faire diplomatique parfois remarquable et développe avec plusieurs longueurs d'avance les techniques du lobbying pour construire une « Europe marché » en empêchant l'émergence d'une « Europe puissance ». Le Royaume-Uni se fait longtemps le garant d'une relation forte entre l'UE et l'OTAN, contraire aux projets français d'une Europe de la défense. Le sommet de Saint-Malo (1998) est généralement présenté à Paris comme le début de l'Europe de la défense mais cela repose sur une illusion d'optique. Paris s'imagine alors lever l'hypothèque de l'Europe de la défense par le ralliement de Londres, mais celle-ci reste toujours à l'abri de l'OTAN. La preuve : le traité de Lisbonne (2007) renforce les liens entre les pays de l'UE et l'OTAN qui devient « le fondement de leur défense collective et l'instance de sa mise en œuvre ». Une formulation qui, prise au pied de la lettre, pourrait interdire toute initiative européenne en matière de défense, toute action autonome de l'Union en ce domaine.

Une fois ce point acquis, Londres et Paris amorcent un rapprochement concrétisé par la signature de deux traités en octobre 2010, dont l'un concerne le nucléaire. Un rapprochement qui fait sens puisque la France et le Royaume-Uni sont les deux principales puissances militaires de l'Union européenne, confrontées chacune à des contraintes budgétaires. Un rapprochement qui se concrétise encore dans le ciel de Lybie lorsque militaires français et britanniques participent côte à côte aux combats de 2011.

La crise économique et ses incidences sur l'euro viennent cependant brouiller la communication entre les deux capitales. En effet, les 8 et 9 décembre 2011, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE - à l'exception du Royaume-Uni - parviennent à un accord sur le contenu des mesures appelées à renforcer la discipline budgétaire de la zone euro, avec l'établissement de « règles d'or » dans tous les pays et de sanctions quasi-automatiques pour les pays dont le déficit dépasse 3%. Le veto du premier ministre britannique, David Cameron, provoque de vives réactions, tant au Royaume-Uni que dans le reste de l'Union européenne, notamment en France. Le 30 janvier 2012, Londres [12] refuse toujours de signer le traité de stabilité, de coordination et de gouvernance pour l'Union économique et monétaire. Certes, le Royaume-Uni n'appartient pas à la zone euro et bénéficie d'une clause qui lui permet de rester en dehors mais cela suscite le mécontentement de Paris. « Les Etats n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts », dit-on. Reste à savoir si Paris et Londres sauront dans les prochains mois applanir leurs différents et renforcer le rapprochement amorcé.

La crise économique engagée en France et dans l'Union européenne semble loin de son terme. Il semble probable que [le ralentissement économique de l'année 2012](#) produira encore des accélérations dans bien des domaines : financiers, sociaux, politiques... et géopolitiques.

Il est encore trop tôt pour connaître les effets de l'élection à la présidence de la République de François Hollande, entré en fonction le 15 mai 2012. Nul doute qu'il aura fort à faire.

Copyright pour la version en Italien-Limes 7 juin 2012, Copyright pour la version française Juin 2012-Verluisse/Diploweb.com

Plus

. **[Voir un autre article de Pierre Verluisse, "UE-27 Crise mais rattrapage des Nouveaux Etats membres ?"](#)** publié le 18 novembre 2012 par le *Diploweb.com*

. **[Voir un article d'Ulrike Guérot, "Noces d'or franco-allemandes : le couple est-il fini ?"](#)** publié le 27 décembre 2012.

P.-S.

Docteur en géopolitique de l'Université Paris-Sorbonne. Directeur du site géopolitique *Diploweb.com*. Directeur de recherche à l'IRIS. Auteur de nombreux articles en huit langues et d'une douzaine de livres dont *20 ans après la chute du Mur. L'Europe recomposée*, Paris, Choiseul. verluisse iris-france.org

Notes

[1] Source : icasualties.org/OEF/Nationality.aspx?hndQry=France Consultation le 9 juin 2012.

[2] Cité par Nathalie GUIBERT, « La diminution du budget de la défense ouvre un débat stratégique », *Le Monde*, 3 juillet 2010.

[3] Entretien avec Pierre VERLUISE, Paris, 1997.

[4] Jean-Paul BLED, « Une étrange défaite, le piège de Maastricht. Lettre ouverte d'un gaulliste à Jacques Chirac », François-Xavier de Guibert, 1998, p. 19.

[5] Encore qu'il serait possible de citer l'écrivain français François Mauriac : « J'aime tellement l'Allemagne que je préfère qu'il y en ait deux ».

[6] Selon l'ancien ministre des Affaires étrangères Roland Dumas, l'ambassadeur de France à Moscou aurait, le 18 décembre 1989 télégraphié que : « Gorbatchev devrait normalement donner un coup d'arrêt qui pourrait permettre aux autorités est-allemandes de redresser progressivement la RDA ». Roland DUMAS, *Le fil et la pelote*, Plon, 1996, p. 384.

[7] Cf. Horst TELSCHIK, *329 Tagen*, Siedler Verlag, 1994, 380 p. Voir aussi Helmut KOHL, *Ich wolte Deutschlands Einheit*, Propyläen Verlag, 1996, 488 p.

[8] Cf. Pierre VERLUISE, *20 ans après la chute du Mur. L'Europe recomposée*, Choiseul, 2009, chapitre 4.

[9] Cf. Pierre VERLUISE, « L'Union pour la Méditerranée, quel bilan d'étape ? », *IRIS, Actualités européennes*, n°35, juin 2010, 6 p.

[10] La presse parle de « Merkozy », contraction des noms de Merkel et Sarkozy, pour exprimer leur relation privilégiée.

[11] Cf. Pierre VERLUISE, *La France est-elle en Europe ?* Publié sur le site canadien Global Brief le 8 avril 2012 à l'adresse globalbrief.ca/pierreverluise/2012/04/08/la-france-est-elle-en-europe/

[12] Le Royaume-Uni est rejoint dans son refus par la République tchèque.